

**« HIER COMME AUJOURD'HUI,  
L'OBSESSION IDENTITAIRE REJETTE ET EXCLUT »**

**Site-mémorial du Camp des Milles : visite des aidants aux réfugiés.**

Une trentaine de personnes apportant leur aide aux réfugiés en Provence ont visité le Site-mémorial du Camp des Milles le 26 novembre. Appartenant au collectif AGIR, ces membres de *Bienvenus dans nos villages* et de la *Cimade* ont ainsi répondu à l'invitation de la Fondation du camp des Milles – Mémoire et Éducation à comprendre l'expérience historique pour mieux éclairer le présent.

Car l'histoire du Camp des Milles, seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact, est aussi une histoire de réfugiés ayant souffert de l'engrenage des crispations identitaires.

La visite du site, réalisée par Philippe Mioche, historien, professeur des universités émérite, a permis à tous d'appréhender l'histoire du lieu et de la Shoah, mais aussi de comprendre comment les peurs et les extrémismes identitaires, les racismes, l'antisémitisme et la xénophobie peuvent mener au pire, ainsi que les capacités de résistances de chacun.

Un accent particulier a été mis sur les aspects concernant les migrations et les réfugiés, ainsi que sur les repères et les clés de compréhension scientifiques qui peuvent aider à agir au présent contre les intolérances. Philippe Mioche précisa notamment à ce sujet que « *Les processus présentés au Camp des Milles font directement écho à ce que nous traversons aujourd'hui. L'engagement citoyen que porte la Fondation et dont je suis témoin, en tant que bénévole associatif et membre de son conseil scientifique, sont au cœur des résistances que nous devons opposer à de tels engrenages* ».

En fin de visite, de riches échanges ont pu avoir lieu entre les aidants aux réfugiés et Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles, l'occasion pour ce dernier de rappeler que « *Toute société est faite de différences légitimes d'opinions, d'intérêts, de croyances, d'origines, mais aussi de peurs de ces différences. C'est un terreau qui peut conduire au rejet de l'autre et à des extrémismes identitaires lorsque le souci de l'identité, légitime pour chacun, en vient à dominer le débat public et à faire passer de la simple distinction entre « eux et nous » à une opposition dangereuse, à une véritable obsession identitaire.*

*Et plus cet engrenage est avancé, plus les résistances sont difficiles. (...) L'expérience du passé fournit des clés de compréhension utiles. D'une part l'Histoire montre ainsi que les comportements inhumains se produisent quand on perçoit les personnes avant tout comme des problèmes. Et d'autre part, lorsque l'on regarde les actes de sauvetage et de résistances face aux tragédies du passé, on s'aperçoit que ces « actes justes » ont avant tout été dictés par la conscience morale, par-delà toute considération matérielle. Ne l'oublions pas lorsque nous constatons que la société s'habitue horriblement à voir mourir des hommes, des femmes et des enfants dans notre Méditerranée. »*

**Contacts Presse :**  
**DINESH TEELUCK**  
dinesh.teeluck@campdesmilles.org  
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

**SÉVERINE CANTINI**  
severine.cantini@campdesmilles.org  
+33 (0) 7 77 48 06 79 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

## Le Site-mémorial du Camp des Milles :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

### Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la **responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE «Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

### Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Altor.